

Communiqué

Pour diffusion immédiate

QUÉBEC DIT NON À LA DÉSIGNATION D'UNE ZONE D'INNOVATION AGROALIMENTAIRE À SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, le 26 février 2025 – Saint-Hyacinthe Technopole et ses partenaires municipaux, à savoir la Ville de Saint-Hyacinthe et la MRC des Maskoutains, ont été informés de la décision du gouvernement du Québec de ne pas accorder de désignation au projet de zone d'innovation en agroalimentaire de Saint-Hyacinthe.

Cette décision a été confirmée à l'occasion d'une rencontre, qui s'est tenue vendredi dernier au bureau de la députée de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, Mme Chantal Soucy, en présence des représentants du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec (MEIE) et du cabinet de la ministre Christine Fréchette.

Ces derniers ont évoqué différents motifs pour ce refus, notamment le caractère global de la filière agroalimentaire qui ne permettrait pas de positionner le Québec à l'international, d'attirer des talents et des capitaux étrangers ou encore de proposer des innovations dites de rupture, c'est-à-dire qui redéfinit les règles du jeu d'une industrie

« C'est une immense déception pour le milieu maskoutain et pour les nombreux acteurs québécois de la filière agroalimentaire qui ont été impliqués dans le projet. Notre dossier de candidature est l'un des rares à avoir reçu une recommandation favorable de la part des différents comités interministériels chargés d'évaluer et de faire cheminer les demandes jusqu'au bureau de la ministre. La déception est d'autant plus grande que nous considérons que la candidature maskoutaine répondait en tout point aux exigences de l'appel de projet du gouvernement du Québec, notamment en ce qui concerne le niveau d'investissements privés et de recherche et développement (R et D), les infrastructures d'appui proposées, la mobilisation du milieu ainsi que l'expertise de calibre international en place », a soutenu le président de Saint-Hyacinthe Technopole, M. Patrick Malo.

« La région maskoutaine a une tradition plus que centenaire en matière de production, de transformation et d'avancement de la science liés au monde agroalimentaire. Depuis plusieurs décennies, les acteurs de notre milieu ont investi dans le développement d'un écosystème d'affaires et d'innovation qui a accumulé les reconnaissances nationales et internationales pour sa capacité à générer de l'innovation et des investissements. Dans les faits, nous sommes déjà une zone d'innovation et nous sommes profondément désolés de ne pouvoir être reconnus comme tel par notre gouvernement », a quant à lui souligné, avec beaucoup de déception, le maire de Saint-Hyacinthe, M. André Beauregard.

De son côté, le préfet de la MRC des Maskoutains, M. Simon Giard, a indiqué comprendre difficilement la décision de ne pas dédier une zone d'innovation à la filière agroalimentaire malgré le poids considérable qu'elle représente pour l'économie du Québec.

« À la fois premier secteur industriel en importance et premier employeur manufacturier, l'agroalimentaire est un secteur hautement stratégique pour le Québec et le développement de ses régions. La décision de ne pas appuyer un projet voué à donner plus de valeur ajoutée à nos produits agricoles et à ouvrir de nouveaux marchés pour nos produits transformés m'apparaît injustifiable. Et cela au moment même où les principaux joueurs de l'industrie font front commun pour réclamer des actions plus solides des gouvernements pour soutenir la sécurité alimentaire québécoise », a-t-il indiqué.

« Le projet de zone d'innovation agroalimentaire de Saint-Hyacinthe a été bâti à partir des besoins spécifiques exprimés par l'industrie afin de faire du Québec un chef de file mondial en matière d'innovation agroalimentaire. Il a fait l'objet d'une mobilisation sans précédent des joueurs institutionnels et privés du secteur. Pas moins de 400 acteurs publics et privés de la filière ont signifié leur appui au projet d'une manière ou d'une autre. Plusieurs se sont engagés à investir des sommes importantes en projets de R et D dans la future zone », a tenu à ajouter M. Sylvain Fournaise, président du conseil des partenaires, l'instance chargée de porter la mise en place du projet.

Le groupe considère, en outre, que le projet de zone d'innovation en agroalimentaire est d'une grande importance pour répondre à différents enjeux publics qui militent pour plus d'innovation dans la filière, dont ceux liés à l'autonomie et à la durabilité alimentaire, de même qu'à la sécurité sanitaire des aliments.

Ainsi, ces derniers se disent insatisfaits de la décision de Québec et demandent une reconsidération de cette décision. Ils se disent prêts à rencontrer la ministre Christine Fréchette à cet effet. Une telle demande lui avait d'ailleurs été formellement adressée, ainsi qu'à son prédécesseur, en juin et octobre derniers.

À propos du projet de zone d'innovation agroalimentaire

Rappelons que Saint-Hyacinthe Technopole et ses partenaires, la Ville de Saint-Hyacinthe, l'Université de Montréal et Cintech agroalimentaire, avaient déposé au gouvernement du Québec, il y a quatre ans, un plan d'affaires définissant son projet de mettre en place une zone d'innovation en agroalimentaire sur son territoire.

Développé à partir de l'écosystème mis en place depuis plusieurs années à Saint-Hyacinthe autour de son parc technologique, la Cité de l'innovation agroalimentaire, ce projet était le fruit d'une démarche de consultation et de mobilisation des principaux acteurs publics et privés du secteur, sur tout le territoire québécois.

Il prévoit l'implantation de différentes infrastructures technologiques (espaces collaboratifs de R et D, unités d'incubation complexe d'expérimentation, etc.), en complément aux institutions et aux services d'appui à l'innovation déjà existants à Saint-Hyacinthe. Il pourrait représenter, à terme, plus de 1,5 milliard de dollars d'investissements en nouvelles infrastructures et en projets privés et de R et D.

-30-

Source : Donovan St-Hilaire
Saint-Hyacinthe Technopole
sthilaired@st-hyacinthetechnopole.com